



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre du Massif Des Ocre (ASL MDO) du 22 juillet 2024

Salle des Fêtes, Roussillon

En introduction Denis Danset, qui n'a pas pu participer à cette assemblée générale se joint à nous par visioconférence, et souhaite dire quelques mots avant de passer le relais à la nouvelle équipe, et vous trouverez la transcription ci-dessous :

Chers amis

J'aurais été heureux de participer à cette AG mais j'ai dû me soumettre à des impératifs familiaux et je me trouve actuellement en Bretagne Nord.

Je ne ferai pas le bilan détaillé de l'activité de notre ASL depuis que j'en suis président : nous vous avons communiqué les chiffres au fur et à mesure des réalisations.

Je voudrais insister sur les nombreux aspects positifs de cette fonction que j'ai eu grand plaisir à exercer : en tout premier la certitude de mener une action utile et irremplaçable puisque seul une ASL pouvait passer par dessus tous les obstacles que rencontrent les petits propriétaires quand ils veulent gérer leur terrain boisé; en deuxième lieu cette fonction m'a permis de faire de nombreuses rencontres avec des Roussillonnais que je ne connaissais pas, en tout premier les membres du bureau. Le développement de lien social est un des aspects annexes de l'objet principal de l'ASL mais il est pour moi très important.

Je suis heureux de pouvoir passer le flambeau -même s'il n'est pas olympique...- à une nouvelle équipe compétente et motivée qui pourra s'appuyer sur un nouveau PSG, probablement plus directement exploitable que le précédent, et continuera à bénéficier de l'aide du CRPF et d'Alcina

Je souhaite donc bonne chance à nos successeurs et je remercie très sincèrement mes amis membres du bureau Henri et Françoise sans qui je n'aurais rien pu faire.

Toute les membres remercient notre ancien président pour ces presque 10 ans passés au sein de l'ASL, dont 6 années comme Président, dont nous avons apprécié le flegme, la courtoisie et la gentillesse.

Présentation des candidats au Bureau de l'ASL et de leur approche :

Philippe Jégou, candidat au Secrétariat de l'association, présente les candidats :

- Bertrand Lacourte, présent à l'Assemblée Générale, membre depuis le début de l'Association, se propose comme Président
- Philippe Jégou, comme Secrétaire
- Alain Berthonneau (absent pour raison familiale) comme Trésorier

(Post réunion. M. Lafont se propose d'apporter son aide et sera donc contacté par le Président pour définir une position possible au sein du Bureau.)

Il fait une très intéressante présentation (jointe à ce compte rendu), dont nous avons extrait les points principaux :

- Les propriétés forestières sont très morcelées, puisque sur Roussillon 1% des parcelles sont supérieures à 20ha et 74% inférieures à 1 ha.
- La gestion de ces 74% est très difficile, car il n'y a pas d'obligation ni d'intérêt financier à entretenir ces forêts
- Le concept d'ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) est la solution pour regrouper les propriétaires et intervenir sur nos forêts
- Malheureusement, il est difficile – et notamment sur le périmètre du PSG de 2014- d'obtenir un équilibre financier des chantiers.
- Il est donc indispensable de trouver une nouvelle organisation des chantiers avec des subventions publiques ou privées (voir présentation d'Alcina)
- La mise en œuvre d'un nouveau mode de financement des chantiers sera au cœur de l'action du nouveau Bureau, avec le soutien du CNPF et d'Alcina

Philippe Jégou conclut sa présentation par la nécessité de mettre en place un partenariat « fort » entre l'ASL, le CNPF et Alcina, pour orienter l'action de l'ASL sur 3 axes afin de permettre aux propriétaires forestiers du Massif des Ogres de continuer l'aménagement de nos belles forêts :

- **Poursuivre les interventions sur la forêt selon le modèle historique de l'ASL** (voir la présentation du conseil syndical)
- **Identifier de nouveaux modèles d'intervention supportés par des partenariats publics ou privés** comme celui qui va permettre le renouvellement du PSG
- **Définir un modèle économique pour traiter les zones boisées « prioritaires » pour Roussillon**, mais ne présentant pas a priori un bilan financier favorable.

Intervention du CNPF

Dans sa présentation Marine Huitema, en l'absence du responsable du Vaucluse Haimad Baudriller- Cacaud, fait un rappel du rôle du CNPF, notamment dans la création et l'accompagnement de l'ASL Massif des Ogres. Elle confirme les données de Philippe sur le morcellement des parcelles des communes du Massif des Ogres.

Pour le nouveau PSG dont le périmètre est proposé (voir présentation jointe), il va falloir mobiliser de nombreux propriétaires.

C'est à cette tâche que l'équipe de l'ASL et le CNPF vont se consacrer dans les prochains mois.

Intervention d'Alcina

Olivier Chandioux de la société Alcina, qui nous accompagne depuis 2017 dans la stratégie et la réalisation de nos chantiers, présente les orientations que doit prendre l'ASL pour le futur : comme présenté par Philippe, le modèle « historique » de fonctionnement doit évoluer (voir l'étude d'Alcina de 2022 jointe).

Après la réalisation de quelques chantiers « traditionnels », il faut trouver des soutiens financiers pour les suivants, via des « Services Ecosystémiques » avec des partenaires publics ou privés.

Olivier donne quelques exemples sur lesquels Alcina a travaillé, et confirme que sa société peut accompagner l'ASL dans cette voie (sylviculture dans le Var, appel à projet WWF, forêt de Manosque)

Rapport financier

Notre Trésorière Françoise Desnuelle nous informe que la trésorerie de l'ASL est de 1941€. A ce jour, toutes les factures ont été réglées, et on attend le solde du règlement du chantier Pié Bousquet, quand celui-ci sera terminé (environ 4000€) pour le paiement des propriétaires.

Renouvellement Bureau de l'ASL :

L'assemblée a voté à l'unanimité des membres présents ou représentés pour le nouveau bureau :

- Président : Bertrand LACOURTE
- Secrétaire : Philippe JEGOU
- Trésorier : Alain BERTHONNEAU

Une personne de l'assemblée s'est portée candidate (Monsieur LAFONT), et le Bureau contactera toute personne intéressée pour rejoindre le Conseil Syndical.

Questions Diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h30.

L'assemblée Générale s'est terminée par un apéritif aimablement offert par la mairie de Roussillon.

Les secrétaires de l'ASL Massif des Ocre
Philippe JEGOU et Henri FARRET



ASLGF Massif des Ogres

Assemblée générale – 22 juillet 2024

- **Introduction** - Denis Danset – Pdt ASLGF MDO
- **Présentation des candidats au bureau de l'ASL et de leur approche**
- **Intervention CNPF** - Marine HUITEMA – Technicienne 84
- **Intervention Alcina** – Olivier Chandioux – Dir. Technique
- **Rapport Financier**
- **Questions/réponses**
- **Renouvellement du bureau**



Avancée de la forêt en France

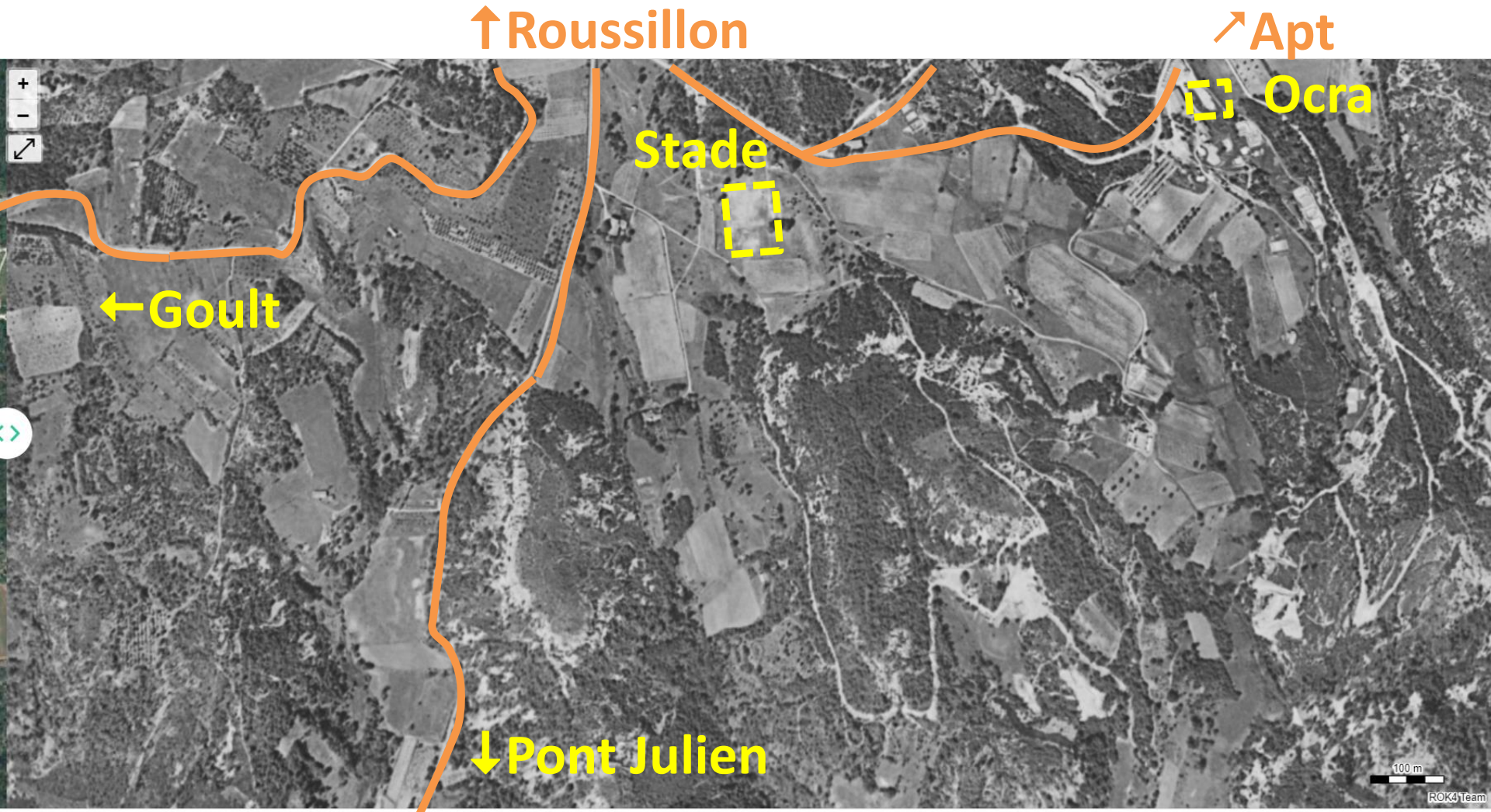
Surface occupée par **les forêts** en France :

15% en 1850

26% en 1985

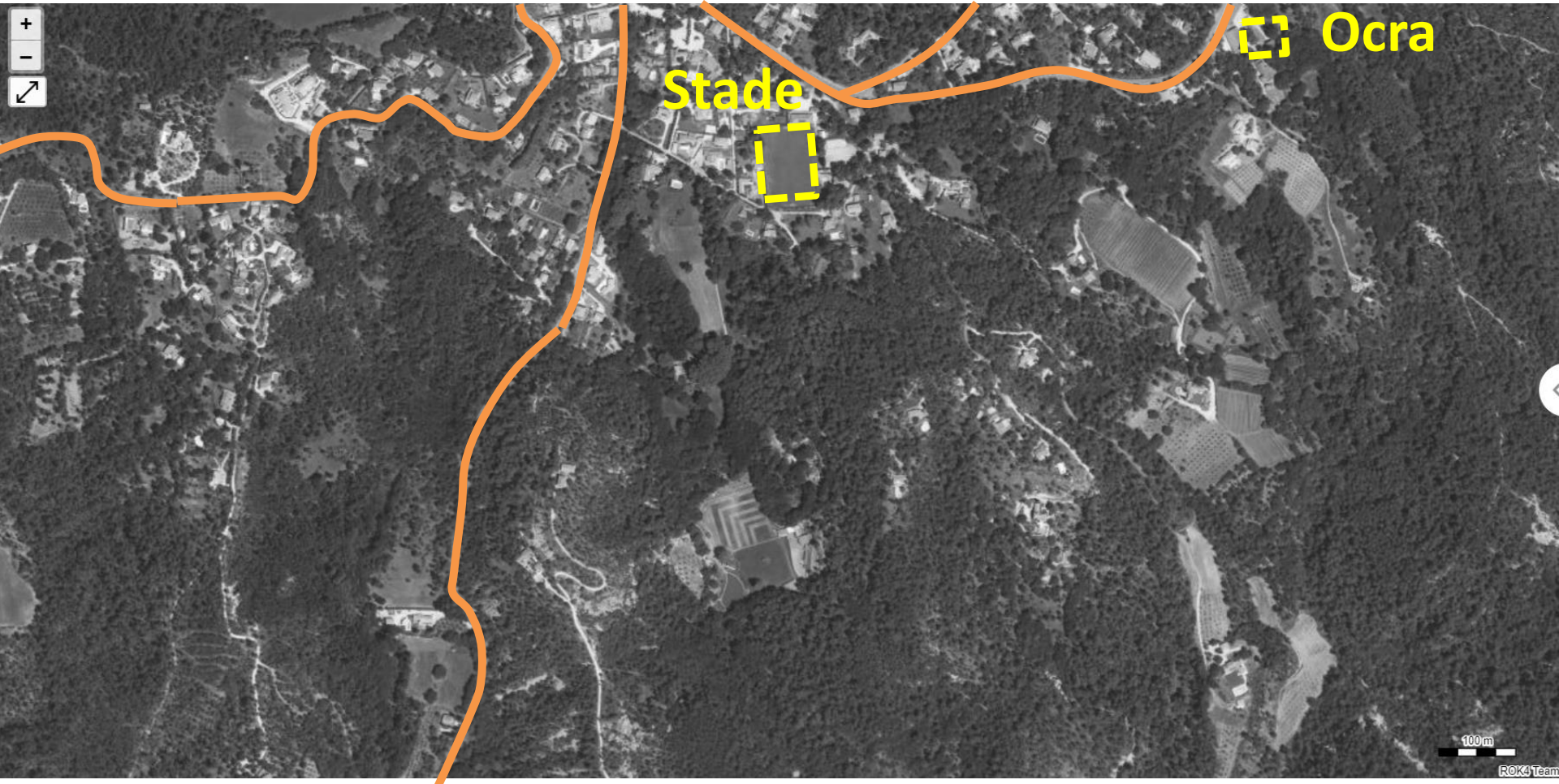
31% en 2022

Avancée de la forêt à Roussillon - 1955



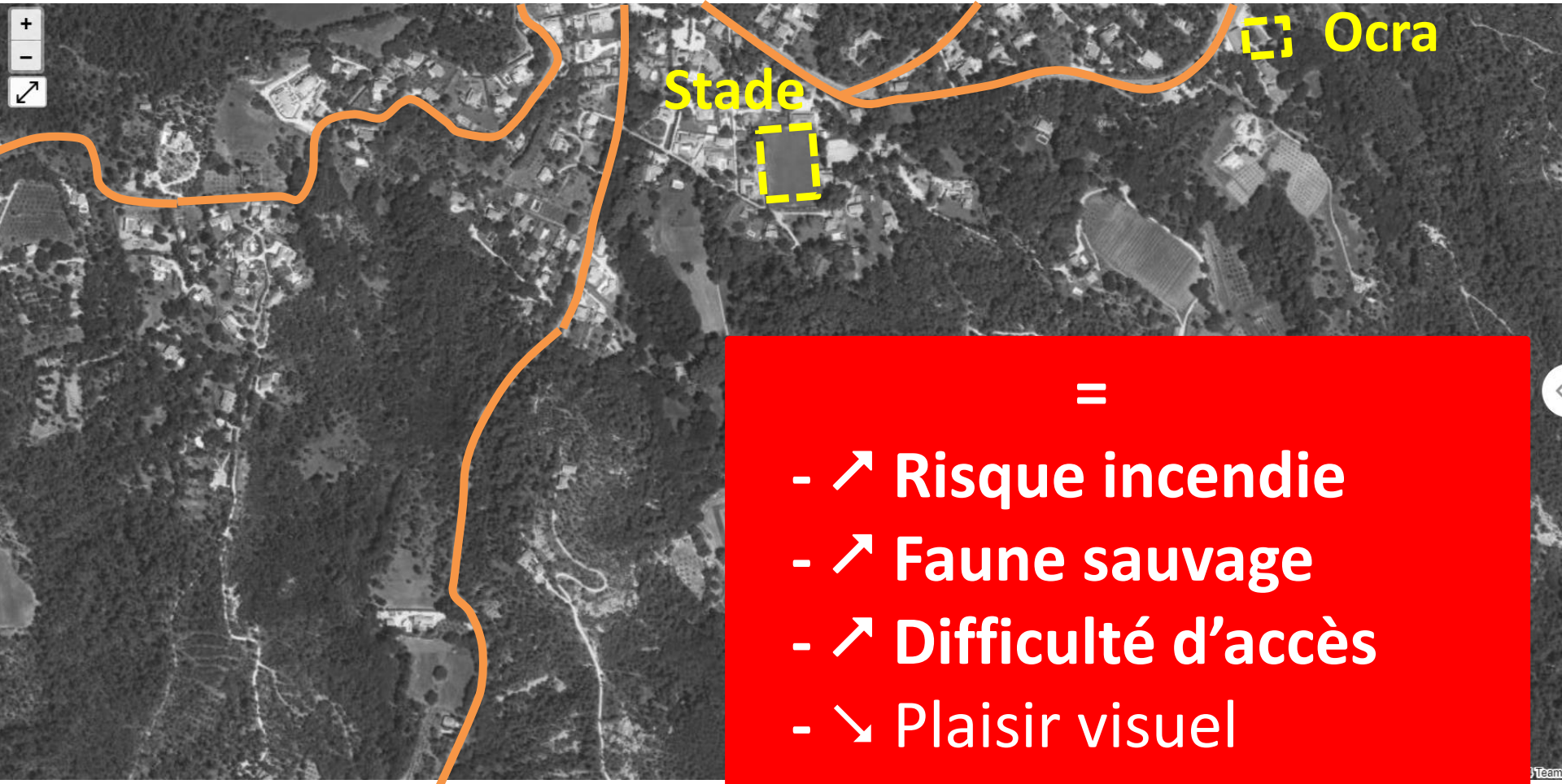
Avancée de la forêt à Roussillon - 2020

et du bâti !



Avancée de la forêt à Roussillon - 2020

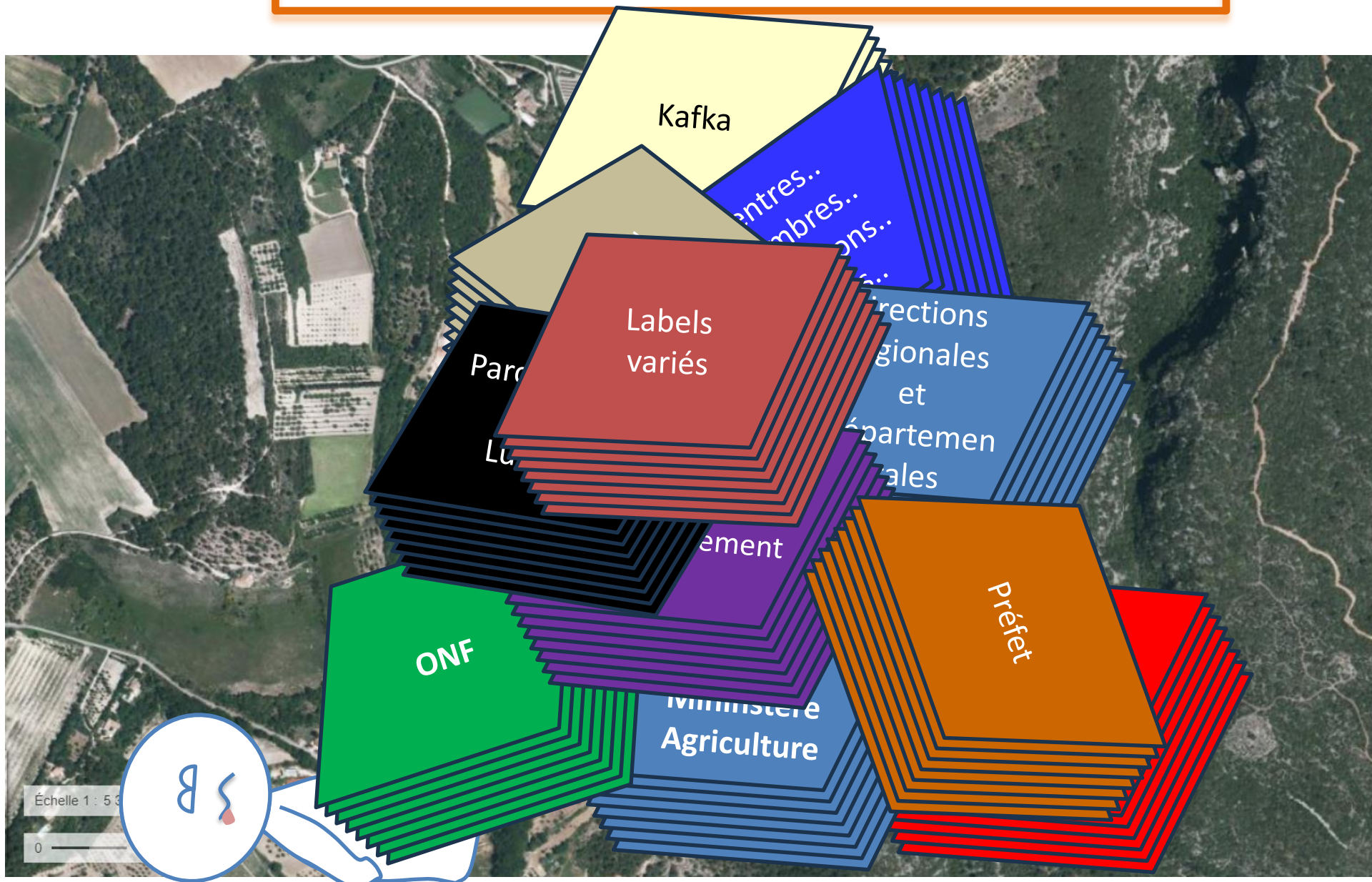
et du bâti !



=

- ↗ Risque incendie
- ↗ Faune sauvage
- ↗ Difficulté d'accès
- ↘ Plaisir visuel

La forêt en France - Règles



La forêt en France - Responsables

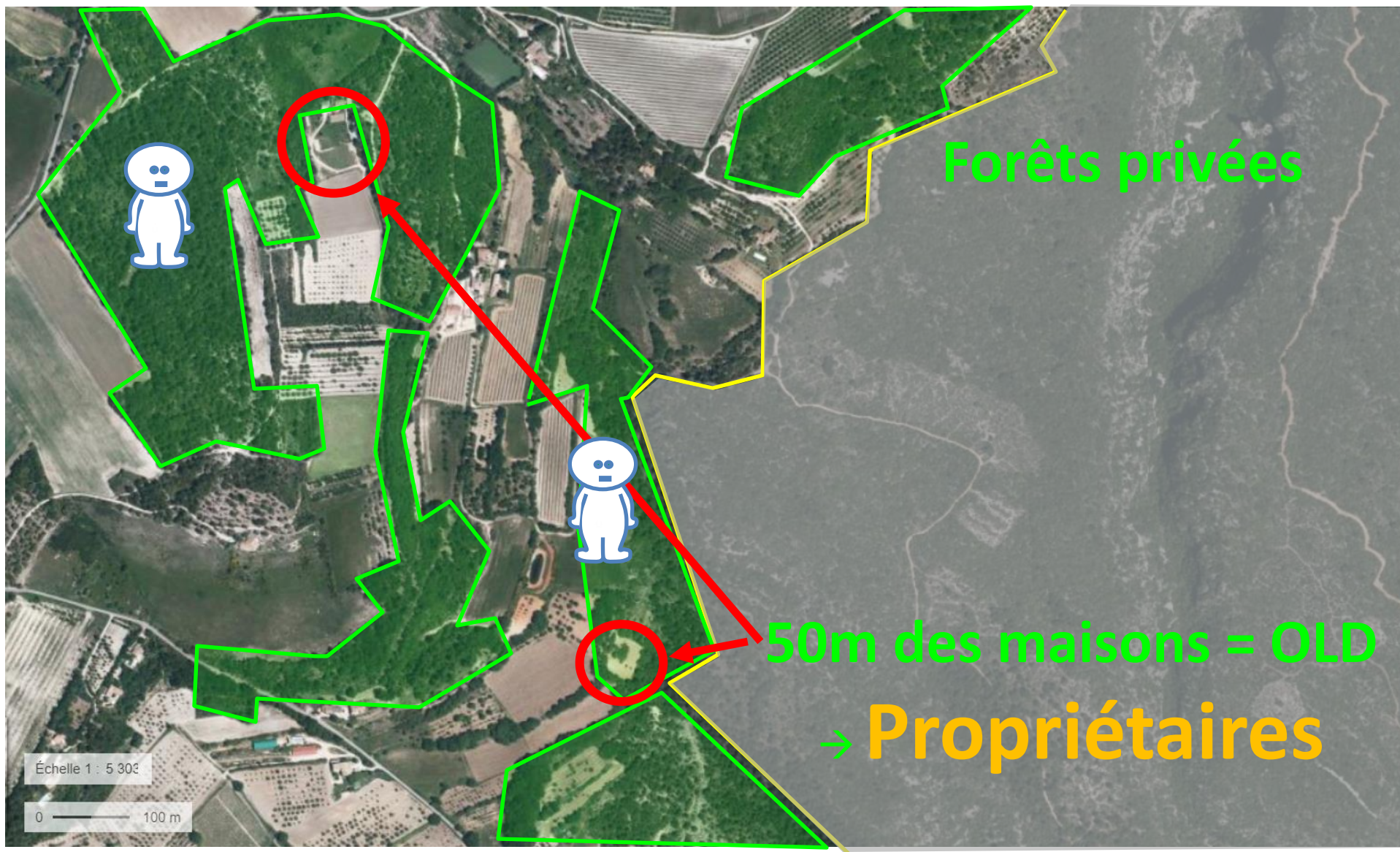
Forêt publique
→ **ONF**

Accès et sentiers
→ **Communes**
Syndicat mixte forestier

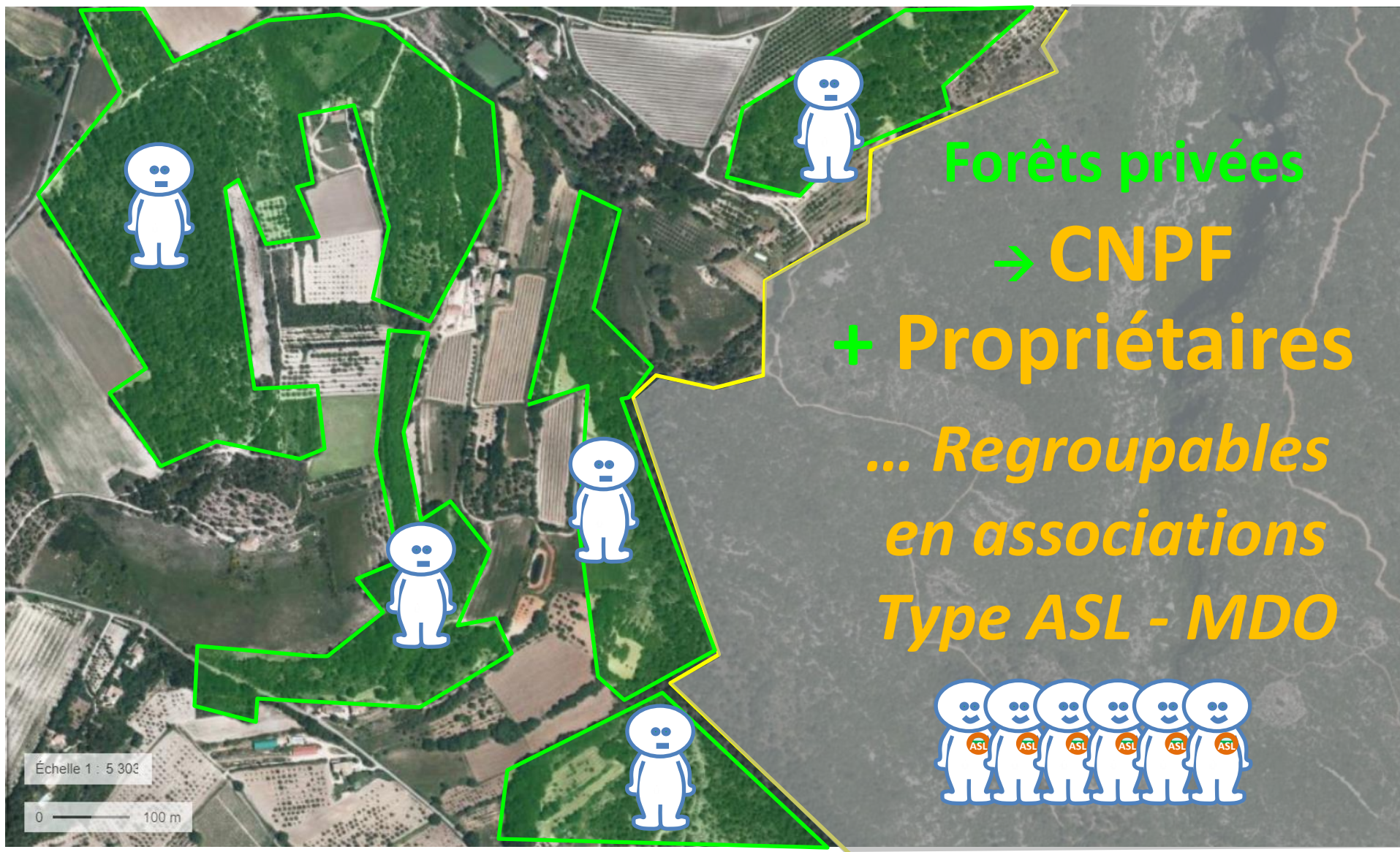
Échelle 1 : 5 303

0 — 100 m

La forêt en France - Responsables



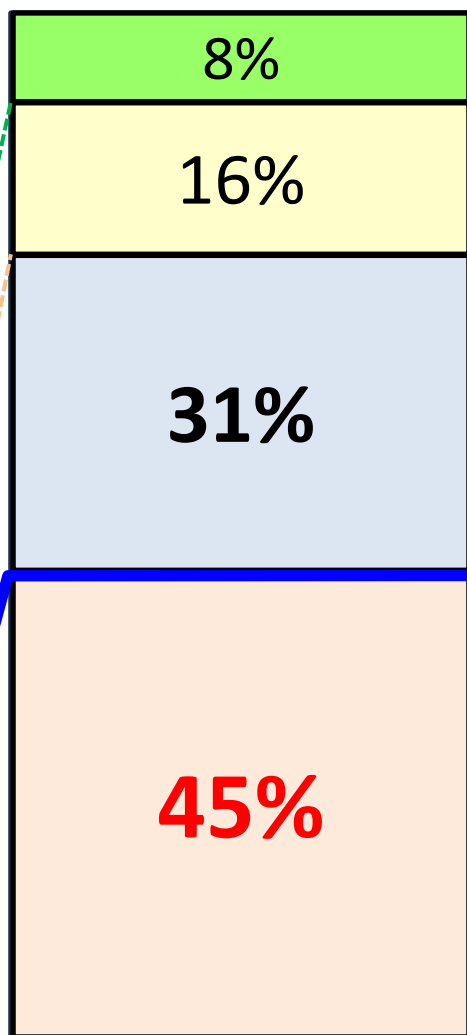
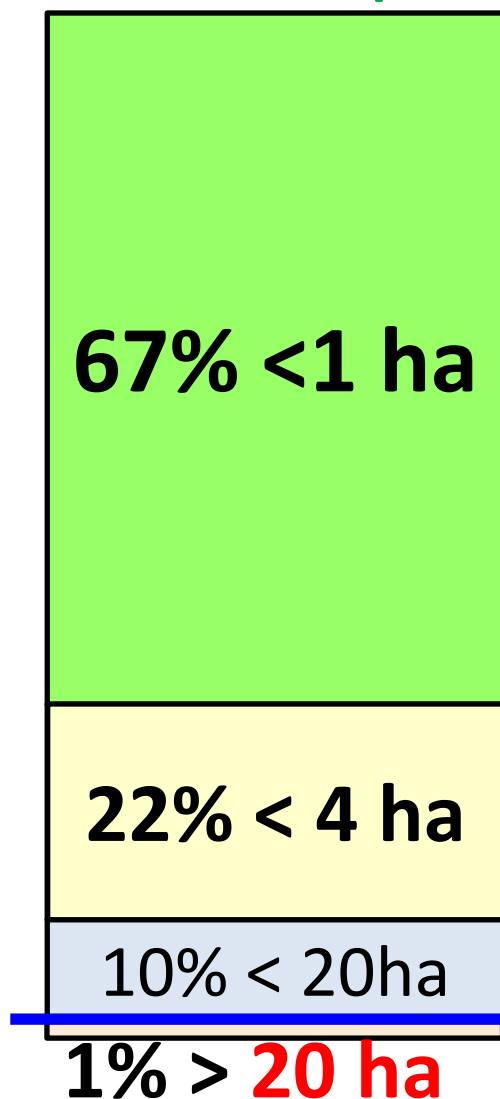
La forêt en France - Responsables



Les forêts privées en France

En nb de forêts privées

En % des hectares



- Bcp de propriétaires
- **0 obligation** (hors OLD)



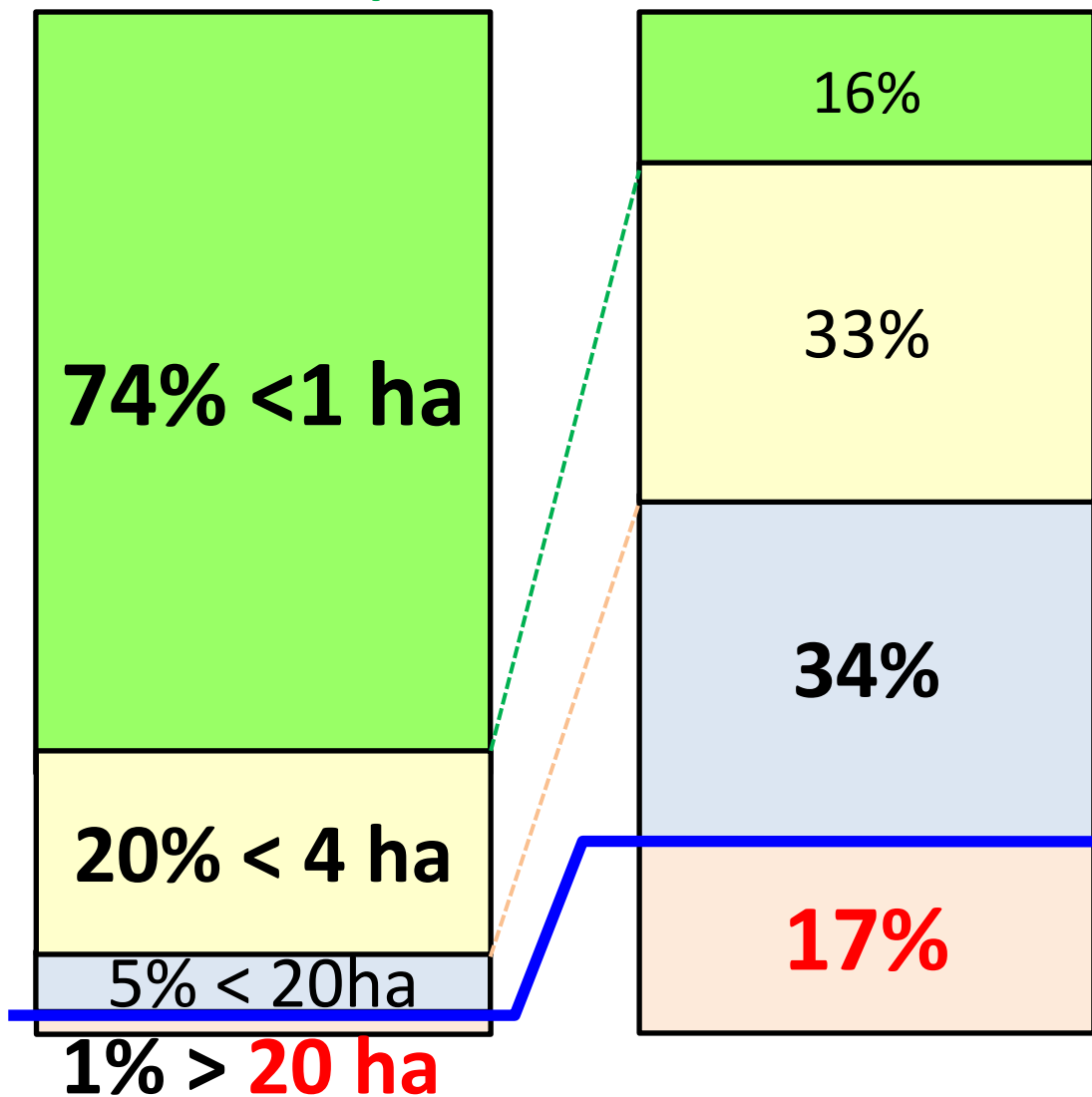
**Difficile à gérer
Pour le CNPF**

- Peu de propriétaires
- **PSG obligatoire pour modifier la forêt**

Les forêts privées à Roussillon

En nb de forêts privées

En % des hectares



- Bcp de propriétaires
- 0 obligation (hors OLD)

● 0 droit...!



Intérêt ASL = PSG

- Peu de propriétaires
- PSG obligatoire pour modifier la forêt



Mission de l'ASL

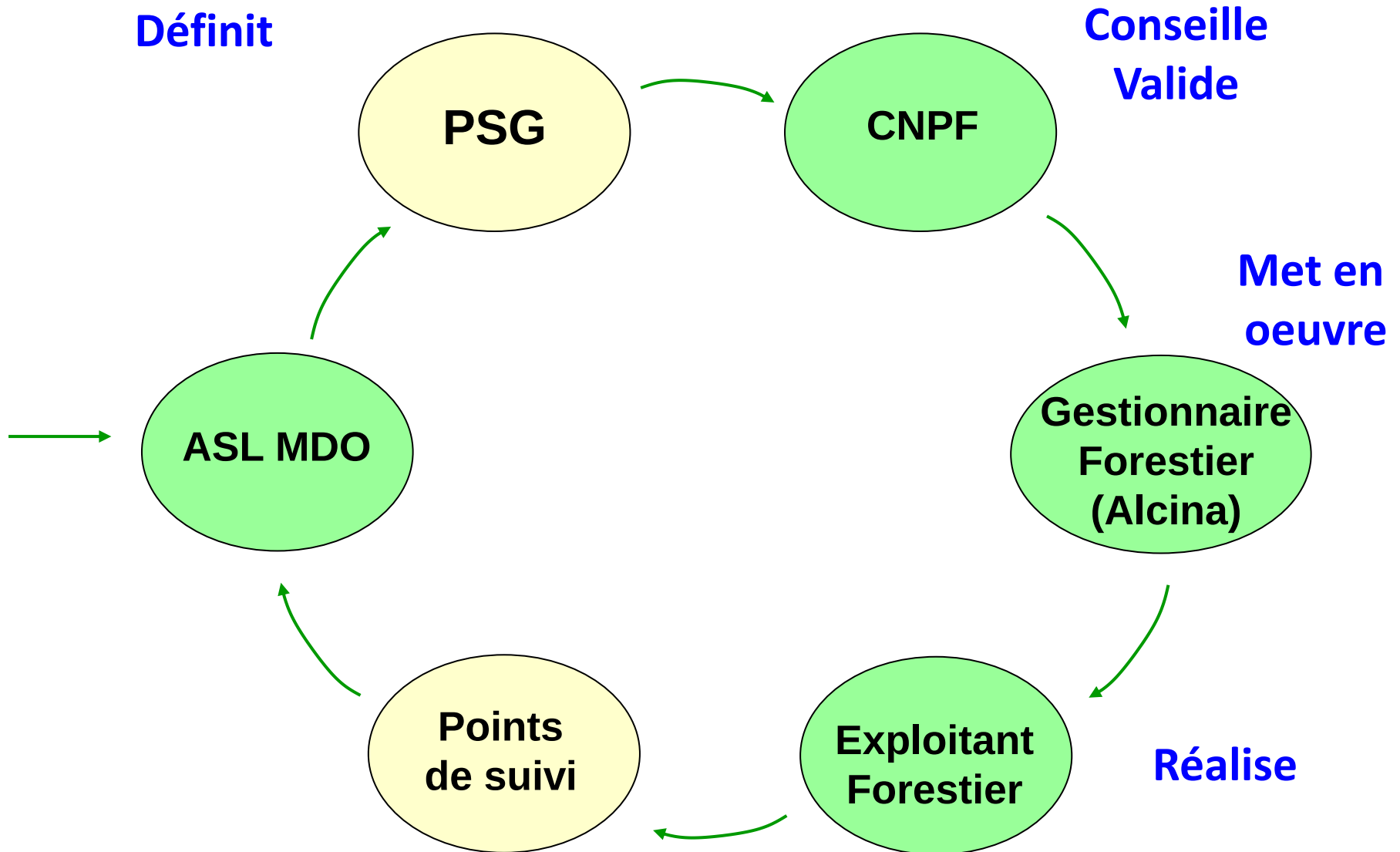
Notre association s'est fixée pour mission d'**assister les propriétaires forestiers** des communes de **Goult, Roussillon** et **Gargas**

afin de leur permettre de **gérer durablement leurs espaces boisés**

de façon économique et conforme aux orientations de la Charte Forestière du Territoire du Luberon.

En relation avec les **organismes publics**

Fonctionnement de l'ASL – MDO



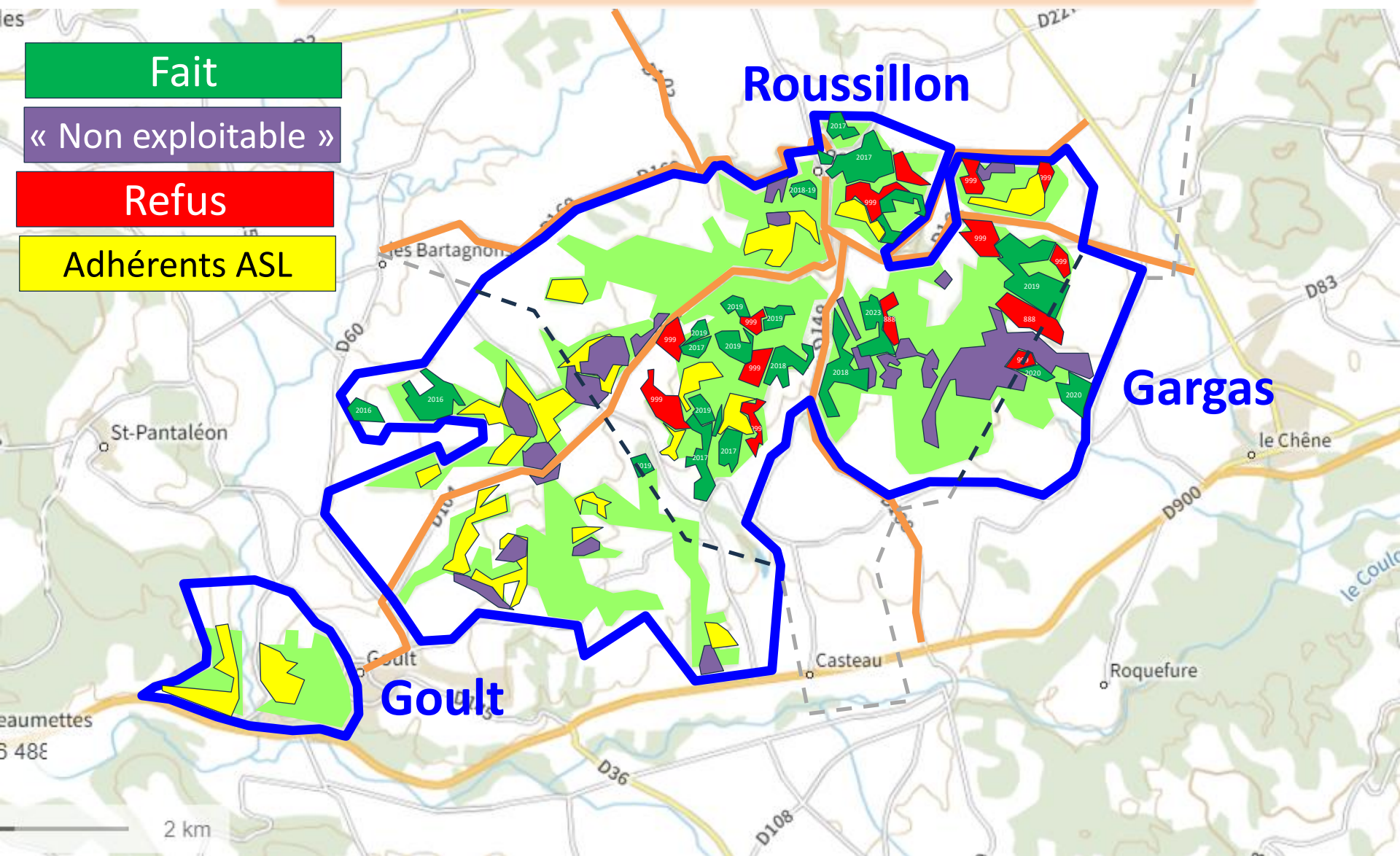
Périmètre du PSG et statuts

Fait

« Non exploitable »

Refus

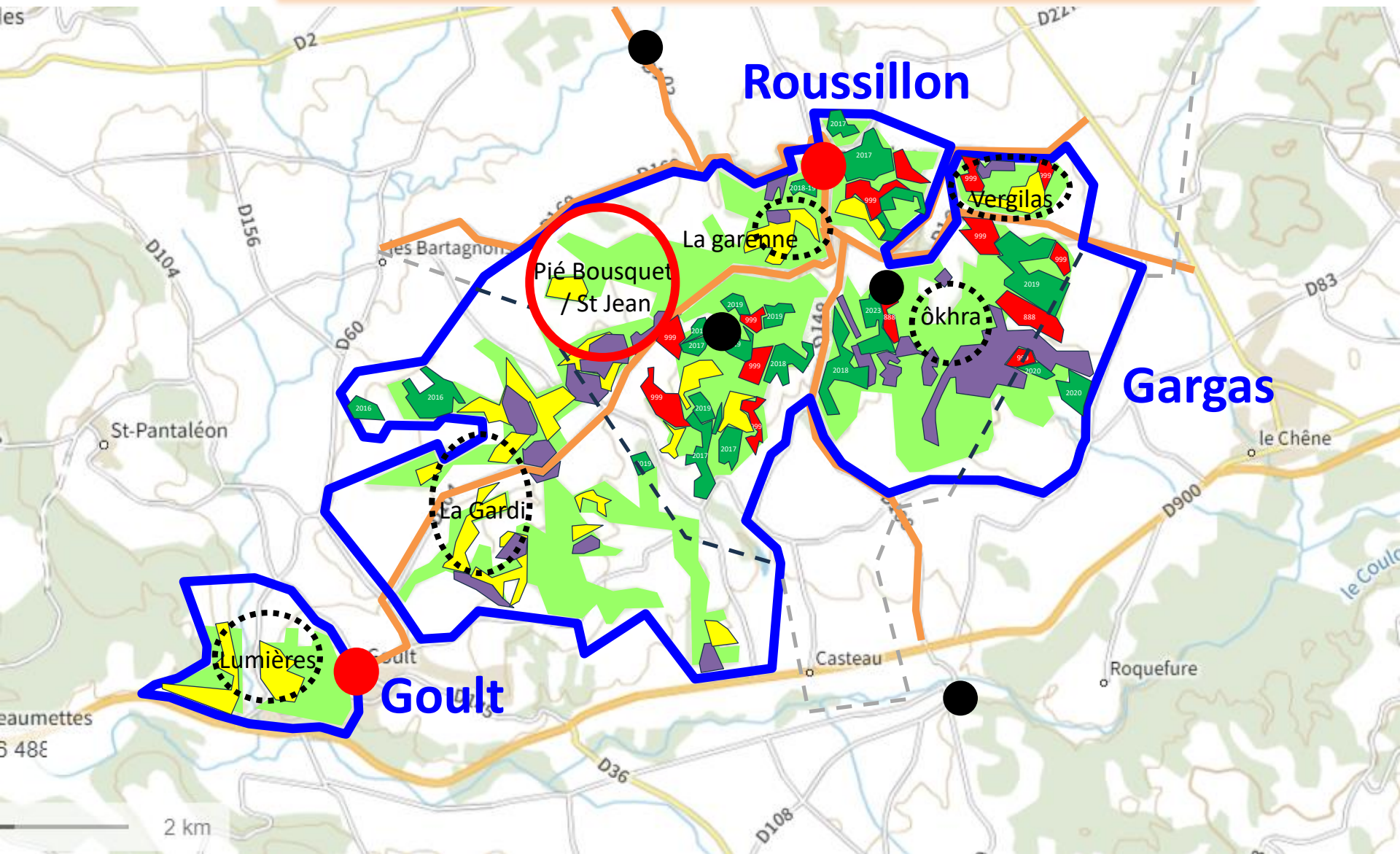
Adhérents ASL



Projets PSG

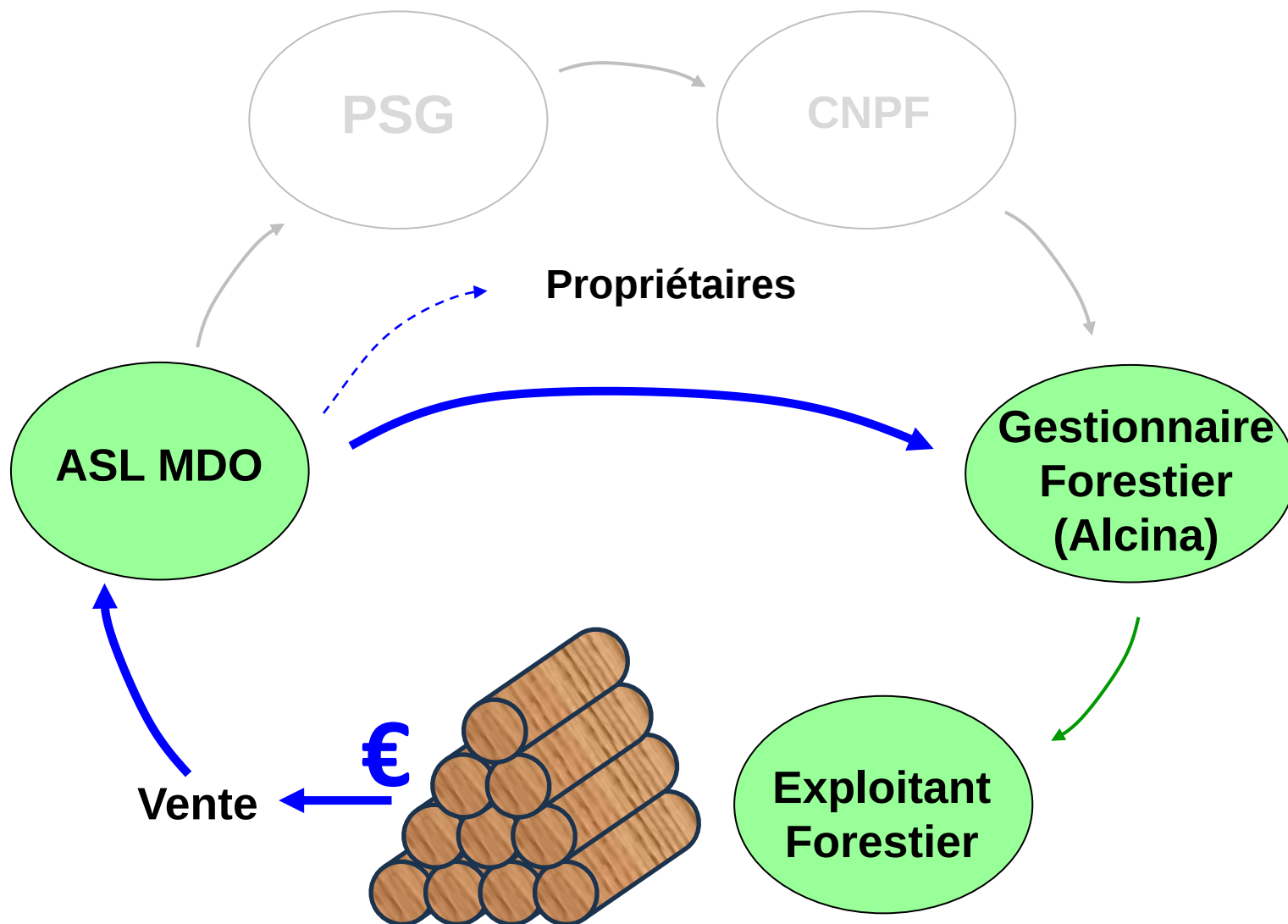
PSG

dont 2024



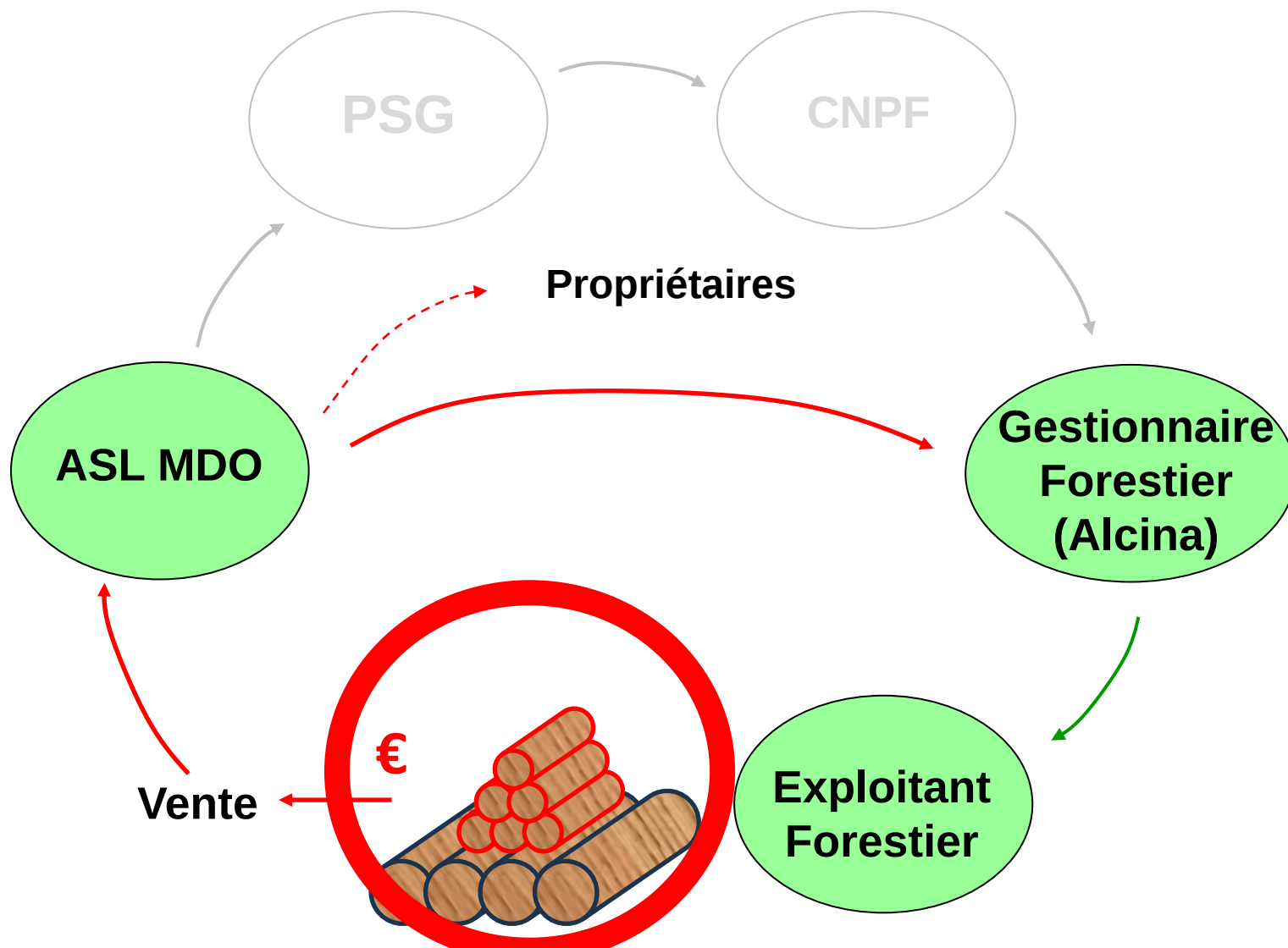


Modèle financier «historique» 0 coût



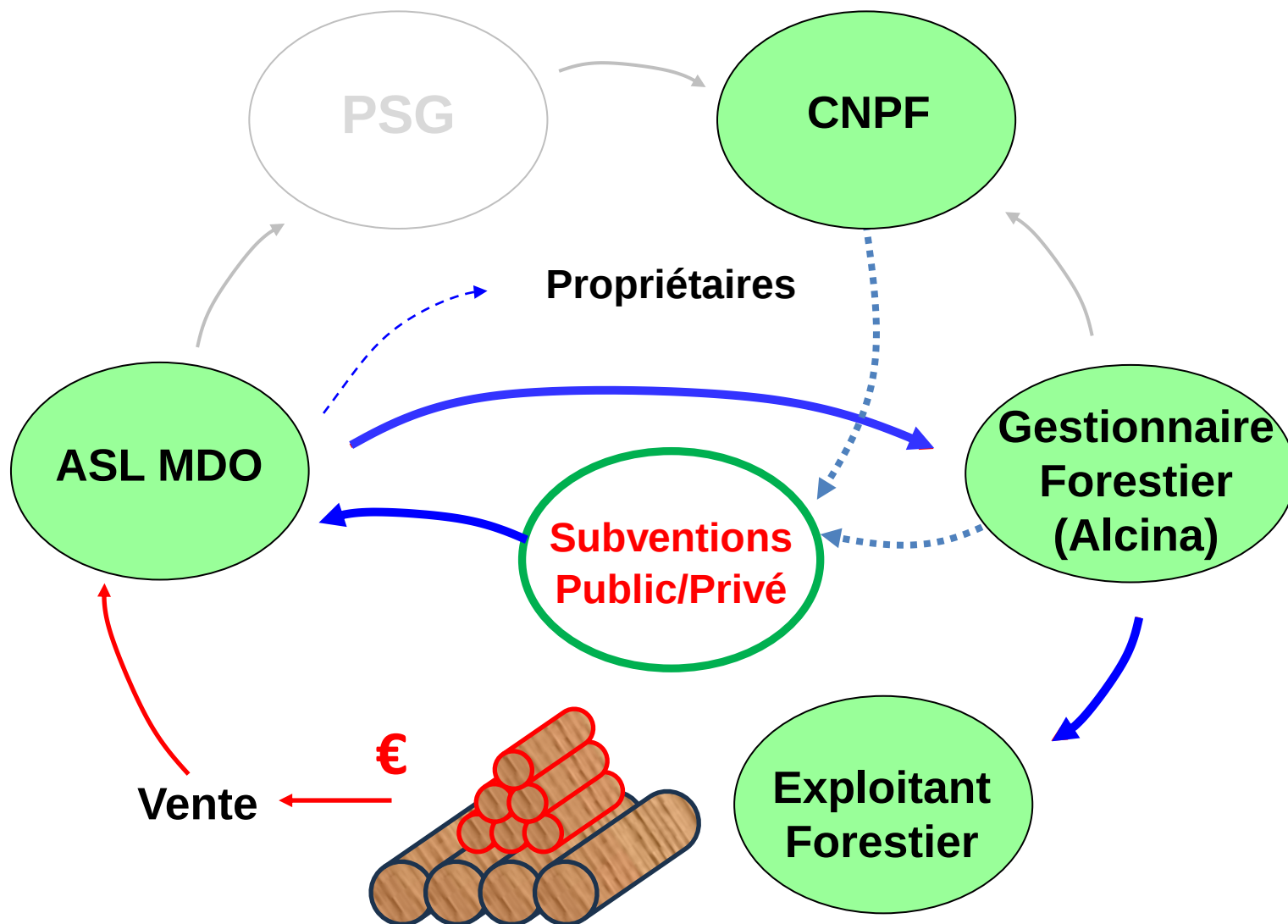


Limite



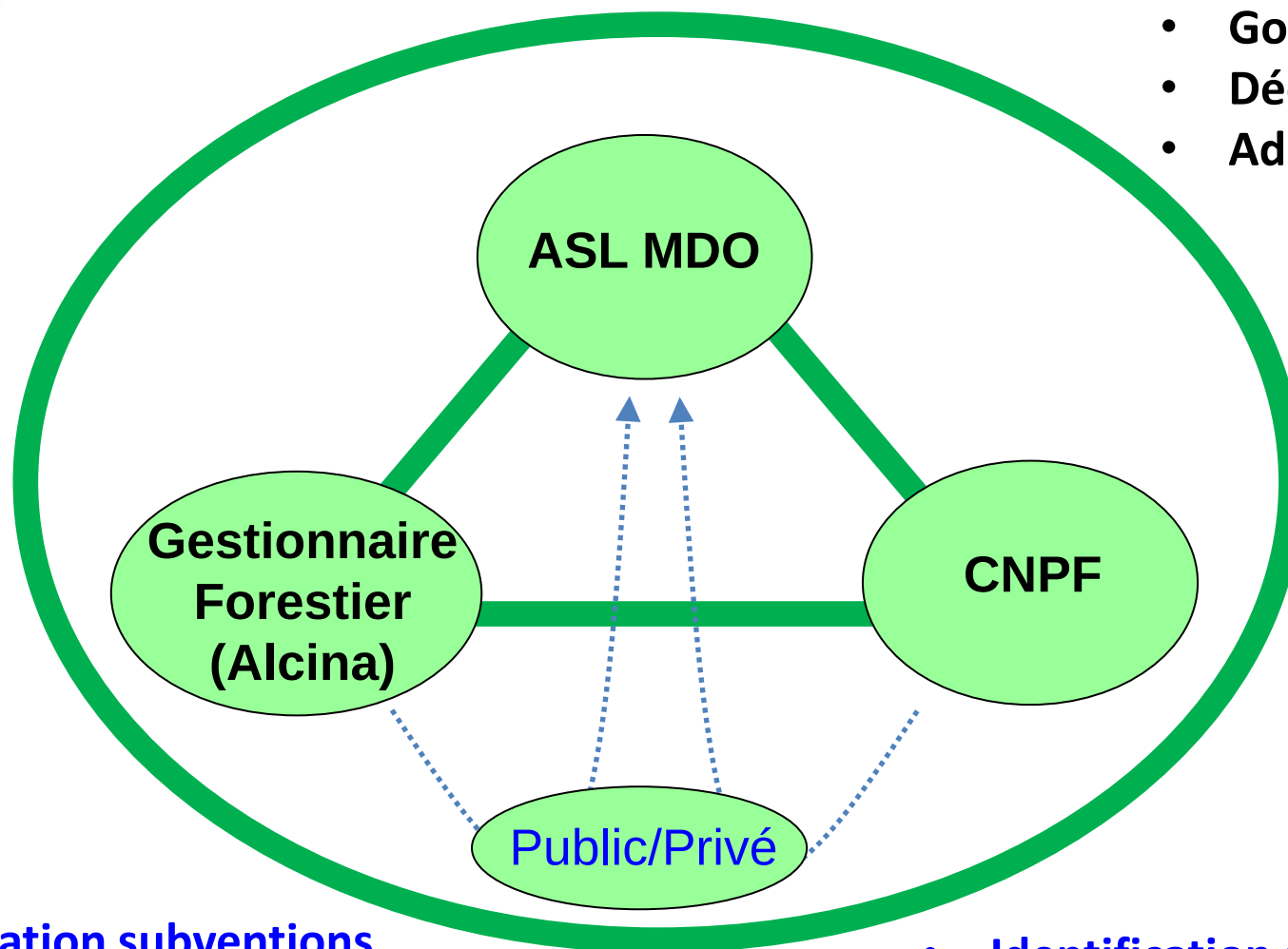


Nouveaux modèles financiers à... 0 coût





Nécessité d'une collaboration renforcée



- Gouvernance
- Décisions
- Adhérents

- PSG II
- Identification subventions
- Modèles économiques
- Zones adaptées

- Identification subventions
- Missions régaliennes
- Nouveaux propriétaires



Projet ASL-MDO 2024-2025

Gérer la collaboration ASL/CNPF/Alcina pour :

- **Continuer à mener les actions sur le modèle historique**
- **Expérimenter de nouveaux modèles subventionnés**
- **Identifier un modèle économique pour traiter les zones boisées prioritaires pour Roussillon, mais peu rentables économiquement**



ASLGF Massif des Ogres

Assemblée générale – 22 juillet 2024

- **Introduction** - Denis Danset – Pdt ASLGF MDO
- **Présentation des candidats au bureau de l'ASL et de leur approche**
- **Intervention CNPF** - Marine HUITEMA – Technicienne 84
- **Intervention Alcina** – Olivier Chandioux – Dir. Technique
- **Rapport Financier**
- **Questions/réponses**
- **Renouvellement du bureau**

Présentation CNPF

- Plan d'action pour relancer l'activité d'aménagement des forêts de l'ASL du Massif des Ogres de Roussillon

Assemblée Générale 2024 de l'ASL Massif des Ogres

21 juillet 2024

Présentation du CNPF

- Les missions du CNPF
- Le CNPF est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ses principales missions sont les suivantes :
 - orienter la gestion des forêts privées
 - conseiller et former
 - regrouper la propriété privée



L'ASL du Massif des Ogres de Roussillon

- **Rappel du contexte**
- • ASL du Massif des Ogres constituée en 2011, résultat de l'étude « Qualigouv » réalisée conjointement par le Parc Régional du Lubéron et le Centre régional de la propriété forestière
- • Le site de Roussillon rassemblait toutes les caractéristiques des sites de la zone étudiée
 - o prédominance de la propriété privée ;
 - o millefeuille réglementaire (site classé, zone Natura 2000, labellisation « Grand Site de France ») ;
 - o objectifs parfois contradictoires

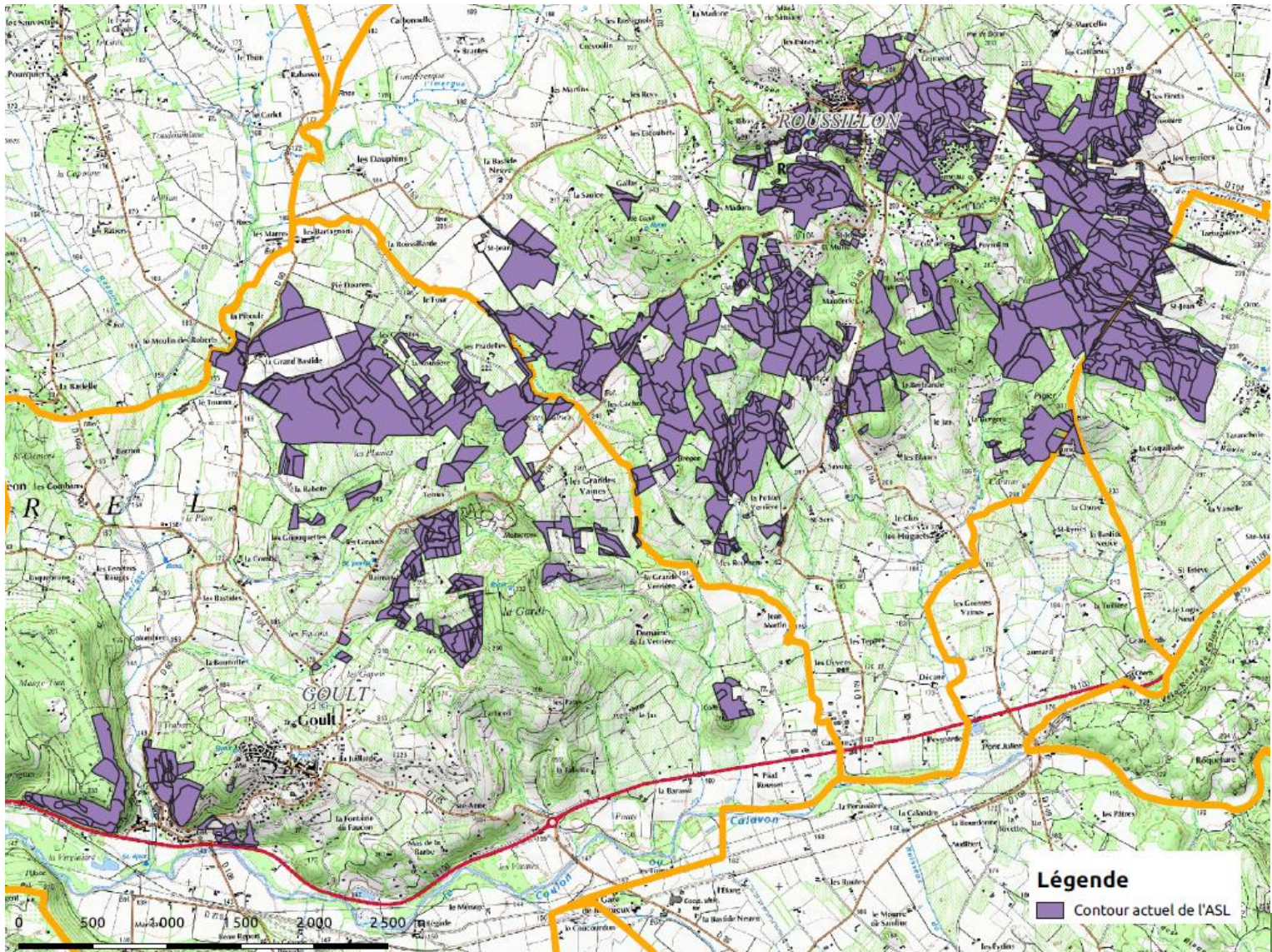


L'ASL du Massif des Ogres de Roussillon

- Rappel du contexte
- • Travail de mobilisation des acteurs locaux
- → création de l'ASL avec 15 membres et 398ha, puis élaboration d'un Plan Simple de Gestion
- → 2018 : avenant au plan simple de gestion a permis d'augmenter le nombre d'adhérents et de passer de 360 à 520ha



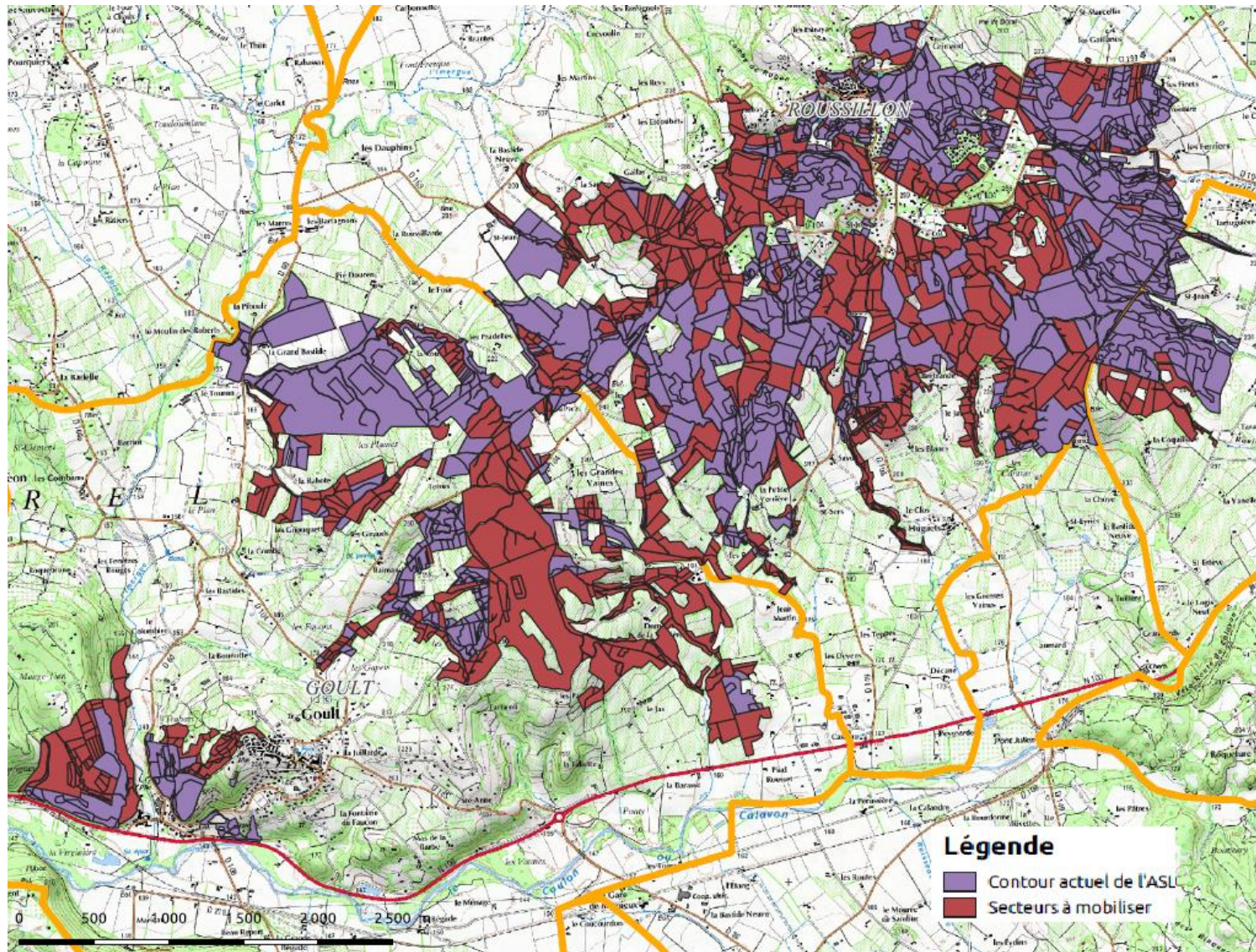
Contour actuel de l'ASL



100



Identification des secteurs à mobiliser

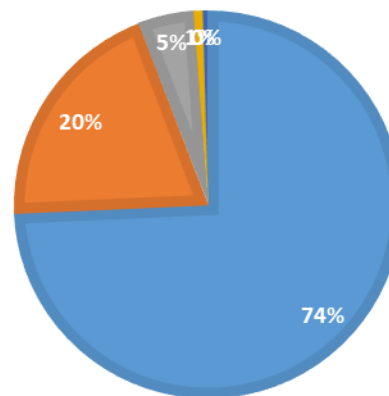


Un nombre important de petits propriétaires...

	Nombre de propriétaires
<1 ha	396
1 - 4 ha	106
4 - 10 ha	25
10 - 20 ha	4
> 20 ha	2
Total	533

NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES

■ <1 ha ■ 1 - 4 ha ■ 4 - 10 ha ■ 10 - 20 ha ■ > 20 ha

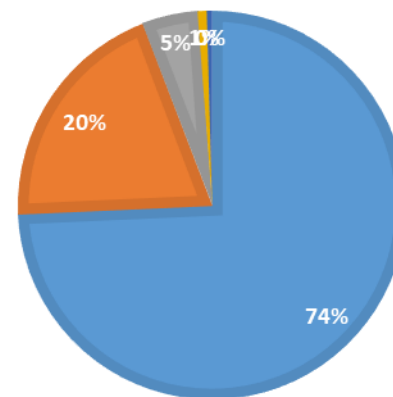


... mais qui détiennent 16 % de la surface à mobiliser

	Nombre de propriétaires	Surface cumulée (ha)
<1 ha	396	92
1 - 4 ha	106	195
4 - 10 ha	25	143
10 - 20 ha	4	57
> 20 ha	2	98
Total	533	585

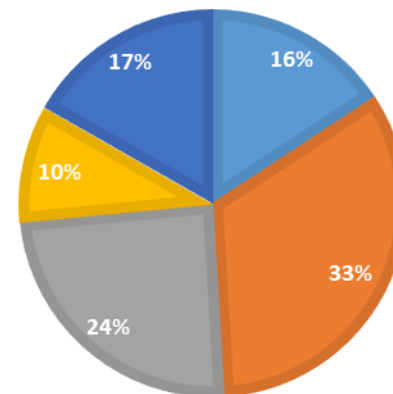
NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES

■ <1 ha ■ 1 - 4 ha ■ 4 - 10 ha ■ 10 - 20 ha ■ > 20 ha

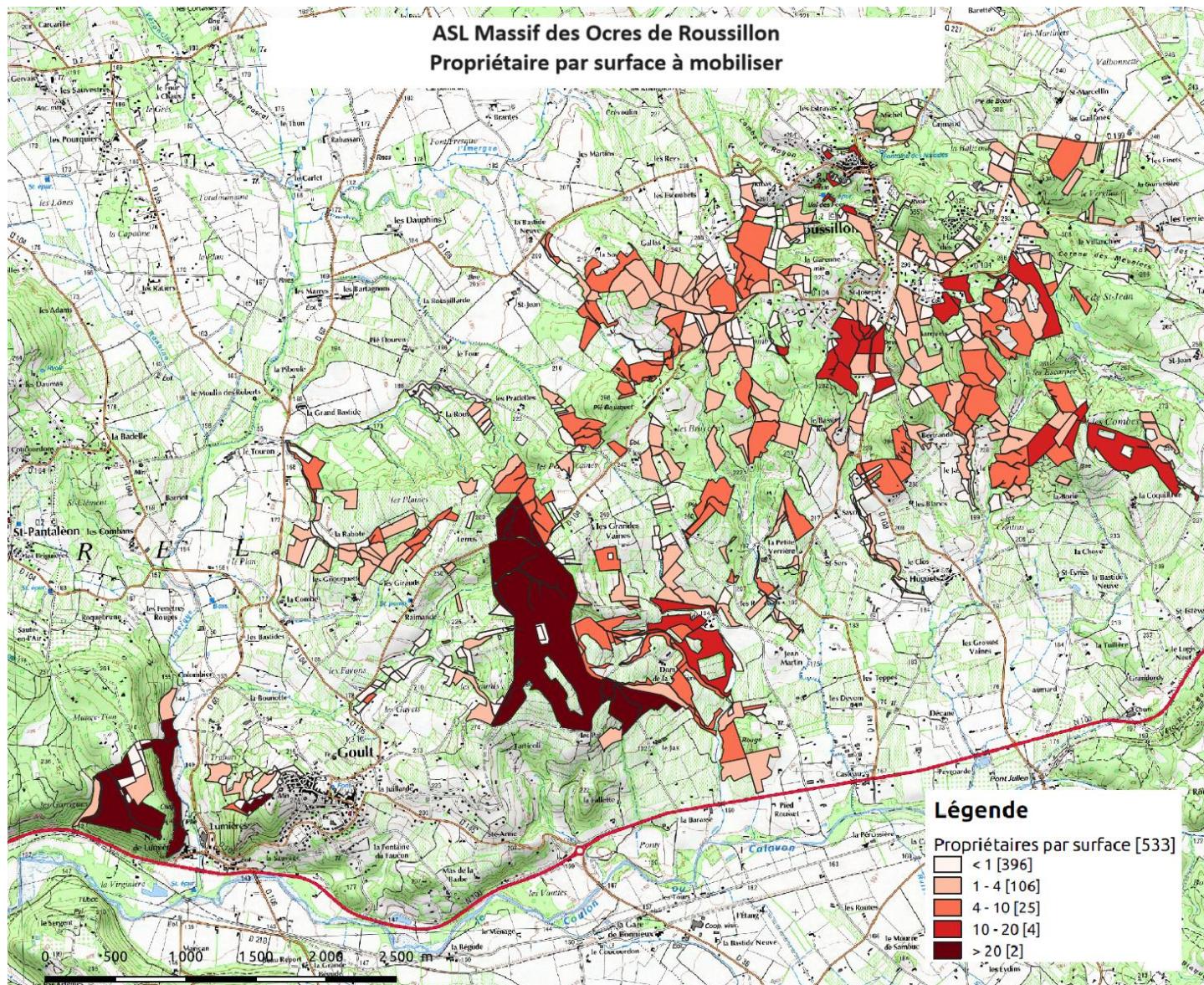


SURFACE CUMULÉE (HA)

■ <1 ha ■ 1 - 4 ha ■ 4 - 10 ha ■ 10 - 20 ha ■ > 20 ha



Identification des secteurs à mobiliser





Copyrights photos :

Bernard Petit © CNPF,
Sylvain Gaudin © CNPF,
Olivier Martineau © CNPF,
Florent Gallois © CNPF,
Anne Geneix © CNPF



ASLGF Massif des Ogres

Assemblée générale – 22 juillet 2024

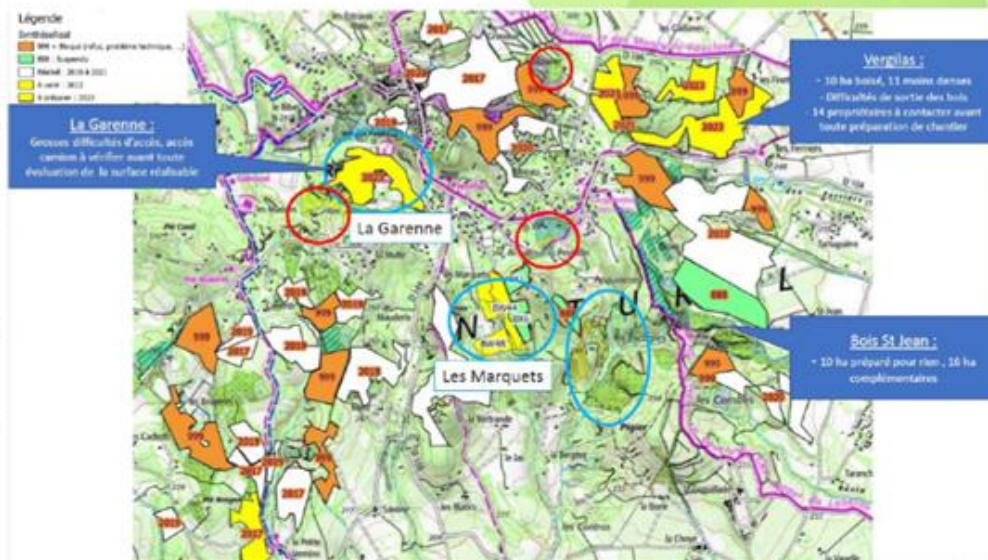
- **Introduction** - Denis Danset – Pdt ASLGF MDO
- **Présentation des candidats au bureau de l'ASL et de leur approche**
- **Intervention CNPF** - Marine HUITEMA – Technicienne 84
- **Intervention Alcina** – Olivier Chandioux – Dir. Technique
- **Rapport Financier**
- **Questions/réponses**
- **Renouvellement du bureau**

Travaux sur l'ASL – après 2022

Propositions pour une évolution du modèle économique

Bon niveau de réalisation depuis 2017

- 8 chantiers sur environ 110 hectares + chantiers 2015-2016
- Modèle économique : réalisation de la coupe par un exploitant forestier, achat des bois sur pieds, travaux de broyage réalisés en + en prestation
- Prix de 5 € (arbres entiers) à 14 €/m³ (grumes)
- Masini > Macagno > Triboulet (abandon des 2 premiers)
- Fonctionnement particulier sur le Val des Fées avec lycée de l'Isle sur Sorgues, abandon également



Alcina

BESOIN DE TROUVER UN MODELE ADAPTE POUR CONTINUER L'ACTION FORESTIERE DE L'ASL

Propositions pour l'après 2022 – Le modèle actuel

LES PRINCIPES DE GESTION

- Appliquer le PSG tel que validé par le CRPF, la DREAL, la commission des sites, ...
- Mettre en valeur les paysages
- Evoluer vers un couvert boisé continu sur les zones boisées
- Protéger et remettre en valeur les espaces naturels sensibles (ripisylves, milieux ouverts, ...)
- Conserver des arbres habitats pour la biodiversité
- Répondre au besoin de sécurité vis-à-vis du risque incendie (OLD et au-delà)



LES DIFFICULTES

- Difficultés techniques toujours surmontables
- OLD réalisées souvent invalidées par l'ONF, au détriment des propriétaires
- Difficultés sur l'ensemble des chantiers sur les qualités de rendu des travaux pour certains propriétaires (selon exigence)
- Conflits avec des usagers
- Bilan économique négatif sur l'ensemble des chantiers pour Alcina comme pour l'exploitant
- Trésorerie fragile de l'ASL
- Fatigue de l'équipe dirigeante



Alcina 

Propositions pour l'après 2022 – Evolutions possibles

Problématique : les coupes de bois que l'on réalise remplissent des fonctions multiples (mise sur le marché de bois, paysage, environnement des propriétés, biodiversité, ...) mais tout l'équilibre économique repose sur la vente de bois

L'EQUILIBRE EST FRAGILE MAIS TENABLE POUR LES CHANTIERS LES PLUS FORESTIERS (pas d'OLD, accès existant, surface de plus de 10 ha d'un seul tenant, volume > 25 m³/ha)

POUR TOUT CHANTIER SUR LEQUEL SE CUMULENT DES CONTRAINTES, DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DOIVENT ETRE TROUVEES POUR QUE :

Les coupes de bois prévues au PSG au service de l'environnement, soient réalisées,
Tout le monde y trouve son compte (collectivité, propriétaires, ASL, gestionnaire, filière bois)

LES PAIEMENTS POUR SERVICE ECOSYSTEMIQUE

Notion « à la mode » depuis une dizaine d'années, commençant à devenir concrète

Principe : la société consent à rémunérer des services que rends la forêt (stockage de carbone, épuration de l'eau, maintien de la biodiversité, ...) en échange d'actes vertueux des forestiers

> En 2022, Alcina se met en ordre de marche pour pouvoir mobiliser des paiements pour services écosystémiques.



LES CHANTIERS DE L'ASL MDO SEMBLANT IDEALS POUR RELEVIER DES DISPOSITIFS « PAIEMENTS POUR SERVICES ECOSYSTEMIQUES »

Propositions pour l'après 2022 – Evolutions possibles

LES PAIEMENTS POUR SERVICE ECOSYSTEMIQUE

La notion recouvre un champs assez large de dispositifs financiers

Outils financiers publics

Déclinaison des politiques publiques

Contrats Natura 2000

Projet Grand Site

...

Compensations obligatoires

Compensations de projets impactant la forêt ou le milieu naturel

Compensation forestière

Compensation écologique

Outils volontaires

De la politique RSE au greenwashing

Dispositifs semi-publics (RESPIR)

Entreprises colleteuses (type Reforestation)

Entreprises locales

Les projets de paiement pour service écosystémique nécessitent des démonstrations de la plus-value sur l'environnement. Tous les chantiers prévus au PSG ne sont pas égaux sur leur intérêt environnemental et doivent souvent être défendus individuellement.

POUR LA SUITE CHAQUE CHANTIER POTENTIEL INSCRIT AU PSG SERA ANALYSE AU REGARD DE :

Les caractéristiques générales de la coupe

Surface et nombre de propriétaires

Volumes possibles et types de bois

Contraintes d'exploitation

Enjeux identifiés au PSG

Autres contraintes

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

Continuité de l'état boisé

Fixation de carbone (à chiffrer au coup par coup)

Valorisation de la biodiversité

Valorisation du paysage

...



Alcina

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Pié Bousquet

Les caractéristiques générales de la coupe

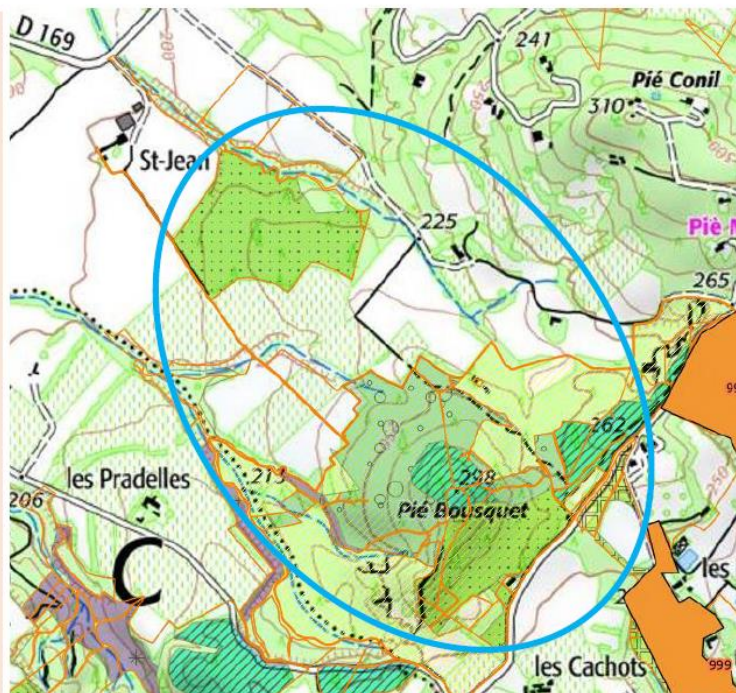
Pié Bousquet : 20 ha – 3 prop

St Jean : 7,3 ha – 1 prop

Bois résineux (pin maritime et Alep), prélèvement d'environ 25 m3/ha, peuplement de densité moyenne assez productif

Pentes moyennes à douces.
Manque de desserte interne mais circulation des porteurs possibles.
Accès routier au sud mais place de dépôt à aménager

Site classé et Natura 2000, sentier de randonnée à éviter, Zone de mise en valeur des ocres et de sensibilité écologique hors coupe



Chantal Luiz Chabrol
Jany Blondeau
Annie Baumann

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement dynamique dans lequel le couvert continu contribue au stockage de carbone (à chiffrer)
 - Mise en place d'éclaircies successives au profit d'un couvert continu (et irrégulier sur une partie du site) > pas de mise à nu du sol ou d'impact brusque dans le paysage
- Pas de valorisation du paysage ou de la biodiversité les zones d'enjeu n'étant pas intégrées dans la coupe



Alcina 

CHANTIER FORESTIER, ENJEUX « PSE » PEU MARQUES
Réalisable en 2023 suivant le modèle habituel

Propositions pour l'après 2022 – Chantier La Garenne

A vérifier sur le terrain

Les caractéristiques générales de la coupe

La Garenne : 10 ha – 1 prop

Bois résineux et mélanges avec feuillus, prélèvement d'environ 25 m³/ha, peuplement **à vérifier**

Topographie à vérifier semblant très chahutée en bordure du Val des Fées, accès complexe à la Garenne **à vérifier avec exploitant**

Site classé avec enjeu de mise en valeur des Ocreux mais aussi de sensibilité des sols ocreux. Enjeux de maturations de zones feuillues et de vieillissement de peuplements

Projet pastoral sur la zone du moulin



Jean Michel Abeille
Vernier Gaillard

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement dynamique dans lequel le couvert continu contribue au stockage de carbone (**à chiffrer**)
- Mise en place d'éclaircies successives au profit d'un couvert continu (et irrégulier sur une partie du site) > pas de mise à nu du sol ou d'impact brusque dans le paysage
- Mise en vieillissement à long terme de certaines zones (contrat Natura 2000, ORE) et préparation de la maturation de zones feuillues
- Débardage et sortie des bois à adapter pour prendre en compte la sensibilité des zones d'Ocreux (broyage sur place et sortie de bennes ampirol)
 - Projet pastoral **à développer**



Alcina

CHANTIER A ENJEUX PAYSAGERS, CONSERVATION et SOL
Possibilité de mobiliser des PSE

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Val des Fees

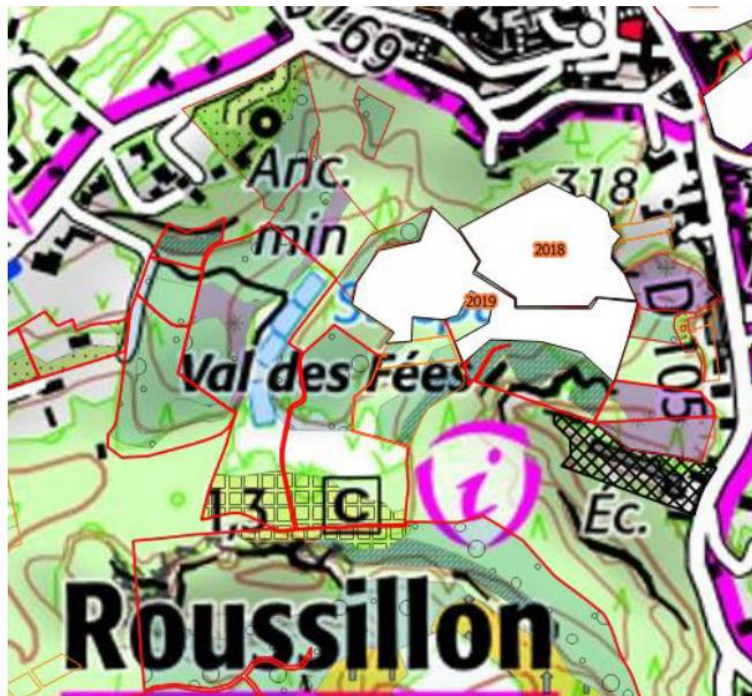
Les caractéristiques générales de la coupe

Val des Fées : 6 ha – 5 prop

Bois résineux et peupliers, prélèvement d'environ 25 m³/ha, peuplement à vérifier

Topographie très chahutée, débardage impossible avec des moyens mécaniques, sortie des bois complexes à partir d'une place de dépôt existante

Site classé avec enjeu de mise en valeur des Ocre mais aussi de sensibilité des sols ocreux. Enjeux de maturations de zones feuillues et de vieillissement de peuplements



Jean Michel Abeille

Commune

Marc Verhelpen

Robert Henry

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement très productif assurant du stockage de carbone (à chiffrer)
- Mise en valeur très fine du paysage visant à remettre en visibilité les falaises à partir du village tout en maintenant un couvert arboré continu et un paysage forestier en vision interne
- Mise en vieillissement à long terme de certaines zones (contrat Natura 2000, ORE)
- Enjeu de flore remarquable à protéger/mettre en valeur
- Débardage par traction animale comme seule solution technique



Alcina

CHANTIER A ENJEUX PAYSAGERS, CONSERVATION et SOL
Idéal PSE volontaires

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Vergilas - ouest

A affiner sur le terrain

Les caractéristiques générales de la coupe

Partie ouest : 5 ha – 5 prop
Partie nord : 4,5 ha – 2 prop
Balizone : 3 ha – 2 prop

Bois résineux et chênes, prélèvement d'environ 25 m3/ha

Topographie très chahutée, Accès aux routes périphériques très compliqué pour les camions (surtout au nord et à l'ouest), pas de desserte interne

Site classé avec enjeu de mise en valeur des Ogres mais aussi de sensibilité des sols ocreux. Enjeux de maturation de zones feuillues
Enjeu flore protégée local (sur accès/place de dépôt)
Habitations et OLD

Arnold de Jong Butten
Danielle Grau

Succession Halouze
Vanhove



Propriétaires
nombreux n'ayant
pas répondu à un
courrier en 2021 >
animation

Jacqueline Avisse
Commune
Robert Gay
Succession Halouze
Monique Clouet

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement très productif assurant du stockage de carbone (à chiffrer)
- Mise en valeur paysagère de falaises d'Ogres visibles à partir du village
- Mise en place d'éclaircies successives au profit d'un couvert continu > pas de mise à nu du sol ou d'impact brusque dans le paysage
- Enjeu de flore remarquable à protéger/mettre en valeur
- Débardage et sortie des bois à adapter pour prendre en compte la sensibilité des zones d'Ogres (broyage sur place et sortie de bennes ampirol)
 - GR sur route > conventionnement pour passage dans la forêt ?



Alcina

CHANTIER A ENJEUX PAYSAGERS, CONSERVATION et SOL
Besoin de mobiliser des PSE

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Vergilas - sud

A affiner sur le terrain

Les caractéristiques générales de la coupe

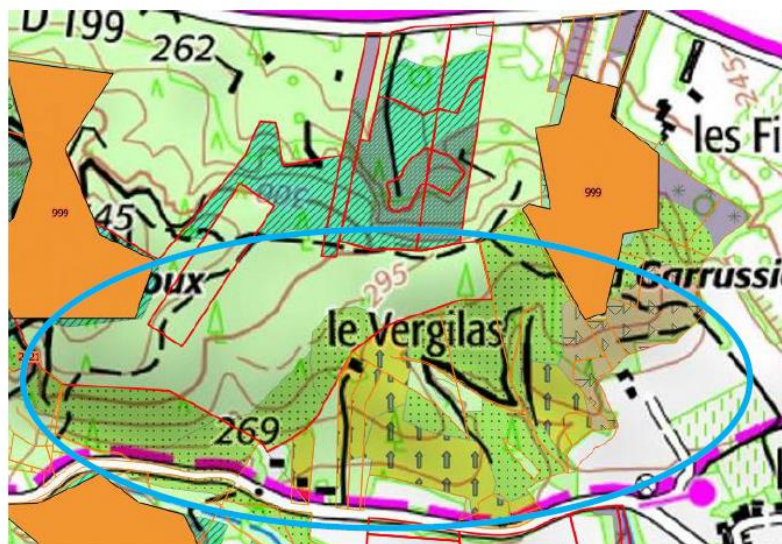
Partie sud : 12 ha – 7 prop

Bois résineux et chênes, peuplements peu productifs, assez clair, prélèvement potentiel faible sauf dans les OLD

Topographie chahutée, Accès à RD 104 compliqué pour les camions, pas de desserte interne

Site classé avec enjeu de mise en valeur des Ocrex mais aussi de sensibilité des sols ocreux.

Enjeu DFCI (et érosion en cas de feu) marqué sur ce versant sud



Jacqueline Pihan de la Forest
JP Bouffard
Michel Seguy
André Serri
Michèle Chappelier Kessedjan
Succession Allouze
Alain Madon

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Mise en valeur du paysage à partir de RD104 à intégrer mais enjeu majeur de préservation d'une végétation actuellement très combustible > contribuer à l'évolution du couvert végétal, favoriser les feuillus
- Enjeu DFCI et autoprotection des peuplements (broyage des sous-étage combustibles, développement des feuillus, ...)
- Débardage et sortie des bois à adapter pour prendre en compte la sensibilité des zones d'Ocrex (broyage sur place et sortie de bennes ampirol)

Propriétaires nombreux n'ayant pas répondu à un courrier en 2021 > animation



Alcina

CHANTIER A ENJEUX PAYSAGERS et DFCI
Financements DFCI à étudier

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Bois St Jean

Les caractéristiques générales de la coupe

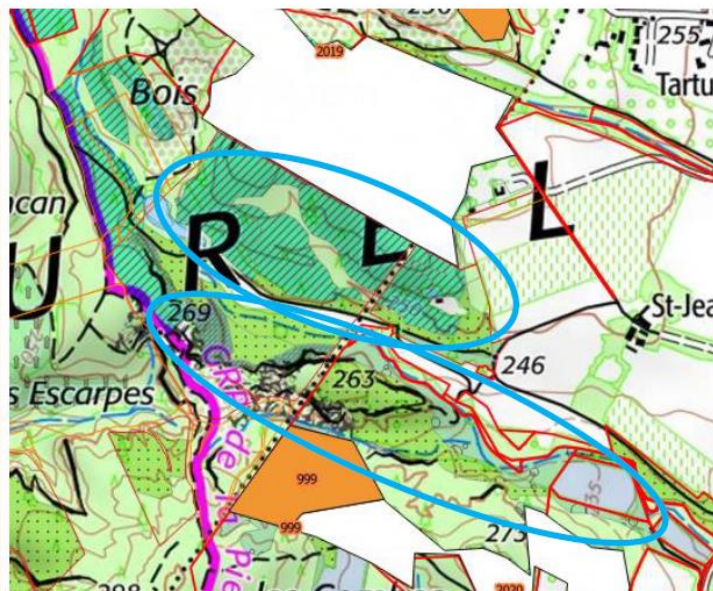
Partie nord : 10 ha – 1 prop
Partie nord : 15 ha – 4 prop

Bois résineux prélèvement d'environ 25 m³/ha, peuplement dense assez productif

Topographie localement chahutée mais simple, accès par une piste dédiée, mécanisation possible

Site classé et Natura 2000. Enjeux de maturation de zones feuillues, de conservation de ripisylves

Zone de conflit avec 1 usager, fort enjeu de concertation locale et avec le PNR pour acceptation sociale



Tocquenne
D'Anselme
Lionel Avon
Bernard Sartore

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement très productif assurant du stockage de carbone (à chiffrer)
- Mise en place d'éclaircies successives au profit d'un couvert continu > pas de mise à nu du sol ou d'impact brusque dans le paysage
- Conservation des ripisylves, d'un point d'eau et maturation de peuplement en zone Natura 2000 > nécessité d'adapter la mise en œuvre aux enjeux environnementaux partagés
- Débardage et sortie des bois à adapter pour prendre en compte la sensibilité des zones d'Ocres et humides



Alcina

CHANTIER A ENJEUX BIODIVERSITE ET ACCEPTABILITE SOCIALE
Réalisable selon le modèle habituel mais les adaptations pourront nécessiter des aides spécifiques

Propositions pour l'après 2022 – Chantier Terrus / Petites Vaines

A vérifier sur le terrain

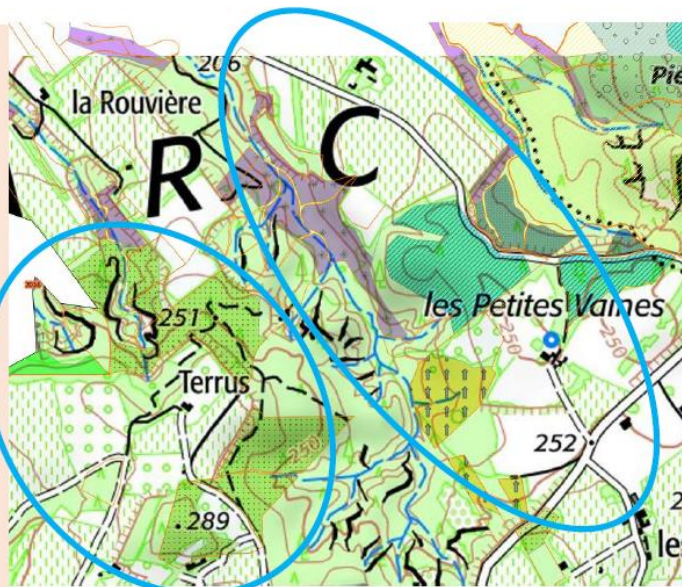
Les caractéristiques générales de la coupe

Petites Vaines : 12,5 ha – 3 prop
Terrus : 8 ha – 2 prop

Bois résineux et chêne, prélèvement d'environ 25 m3/ha, peuplement à **vérifier**

Topographie à vérifier semblant très chahutée, **accès à vérifier**, route pour la partie Petites Vaines, chemin de desserte habitation pour Terrus > à **vérifier**

Site Natura 2000, enjeux de flore et de mise en valeur du paysage sur la zone Petite Vaines. Sensibilité à l'exploitation dans la zone d'Ocres de Terrus



Bernard Robert
Joel Sylvestre
+ X

Régine Péliссon
Marcel Moutin
Rene Richard

L'intérêt de la coupe pour l'environnement

- Peuplement dynamique dans lequel le couvert continu contribue au stockage de carbone (**à chiffrer**)
- Mise en place d'éclaircies successives au profit d'un couvert continu > pas de mise à nu du sol ou d'impact brusque dans le paysage
- Mise en valeur des Ocres en bord de route + possible le long de la RD 104, selon animation
- Enjeu flore à développer avec le PNR
- Débardage à adapter pour prendre en compte la sensibilité des zones d'Ocres de Terrus

Hors site classé, l'intégration de propriétaires supplémentaires (lacunes) est possible > animation



Alcina

CHANTIER A ENJEUX PAYSAGERS, BIODIVERSITE et SOL
Besoin de mobiliser des PSE

Propositions pour l'après 2022 – Exemple de business plan PSE

REVENUS

Stockage de carbone

- Carbone stocké dans l'écosystème par sylviculture douce par rapport à itinéraire technique de référence
> dispositifs carbone volontaires et RSE

Valorisation de la biodiversité

- > Contrats Natura 2000
> Dispositifs RSE (problématiques de quantification)

Paysage

- > Projet Grand Site
> Accueil des équipes des financeurs / prestige d'image

Sols et eau

- > Plus-value sur les autres valeurs écosystémiques

Bois

- > Vente des bois bord de route ou sur pied toujours possible

DFCI

- > Subvention aux travaux DFCI 80% (hors OLD)

DEPENSES

Coupes et débardage

- A réaliser sous forme de travaux plutôt que vente sur pied = meilleur contrôle technique > **surcoût**

Débardage alternatif

- Par traction animale, câble, combiné, broyage sur place > **divers surcoût**

Travaux spécifiques

- Besoin potentiel de travaux spécifiques biodiversité (mise en défens, ...) ou paysage (coupe de petits arbres sur falaise, déplacement de sentiers) ou DFCI > **coûts de travaux**

Mise au point des projets

- Ingénierie de projet, ingénierie financière, montage de dossier de subvention, recherche de financeurs > **frais Alcina**

Maitrise d'oeuvre

- > **frais Alcina**

Revenus propriétaire et ASL



A CHIFFRER